

## ANNEXE IV

### LISTE DES LOTS DE PÊCHE SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DE LA CHARENTE

Période du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2016

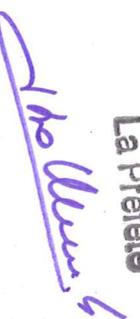
#### Pêche aux lignes et pêche aux engins amateurs

N° des lots	Limites des lots	Longueur des lots (m)	Pêche aux lignes (location amiable)	Pêche aux engins amateurs
1	du PK 0 au PK 10.150	34 550	A.A.P.P.	50 licences générales
	PK 10.150 au PK 16.1 sauf réserve du pont de Beillant et sauf réserves du barrage de la Baine et de l'écluse de la Baine			7 licences anguilles
	P.K. 16.1 à 23.7			40 licences générales
2	P.K.23.7 à 30.9 et canal de dérivation à SAINTES sauf réserve	7100	A.A.P.P.	9 licences anguilles
	P.K. 30.9 à 38			15 licences générales
3	PK 38 à 40	2000	A.A.P.P.	2 licences anguilles
4	PK 40 à 41.5	1500	A.A.P.P.	10 licences générales
5	PK 41.5 à 43.5	2000	A.A.P.P.	2 licences anguilles
6	PK 43.5 à 45.5	6500	A.A.P.P.	30 licences générales
	PK 45.5 à 47			2 licences anguilles
	PK 47 à 48.9			35 licences générales
	PK 48.9 à 50 sauf réserves de l'écluse de St Savinien et du barrage de St Savinien			1 licence anguille
7	du PK 50 au PK 62,850	12850	A.A.P.P.	190 licences générales

Nombre total de licences générales amateurs aux engins et filets : 370

22 DEC. 2011

La Préfète



Béatrice ABOLLIVIER

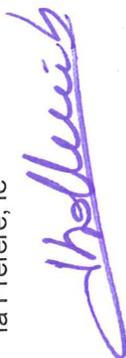
**LISTE DES LOTS DE PÊCHE SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DE LA CHARENTE**  
Période du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2016

pêche professionnelle

N° des lots	Limites des lots	Longueur des lots (m)	Pêche professionnelle
A	du PK 0 au PK 23,7 sauf réserves du pont de Beillant, du barrage de la Baine et de l'écluse de la Baine	25 000	6
B	PK 30.9 à 38 PK 40 à 41.5 PK 43.5 à 48.9	14000	4
C	PK 50 à 62.850	12850	15

Nombre total de licences professionnelles : 25

la Préfère, le



**ANNEXE IV**  
**LISTE DES LOTS DE PÊCHE SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DE LA BOUTONNE**

Période du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2016

N° des lots	Limites des lots	Longueur des lots	Pêches aux lignes Location amiable aux A.A.P.P.	Pêches amateurs Licences générales	Licences à l'anguille
1	PK 0 au PK 15 : du pont du Faubourg Taillebourg à St Jean d'Angély à l'écluse de L'Houmée y compris les réserves	15 000	A.A.P.P.		-
	PK 6,6 au PK 15 : de l'écluse de Voissay à l'écluse de L'Houmée sauf réserves			5	
2	PK 15 au PK 30,130 : de l'écluse de L'houmée au barrage de Carillon y compris les réserves	15 130	A.A.P.P.	-	-
3	PK 30,130 au PK 30,610 : du barrage de Carillon au confluent avec le fleuve "La Charente"	680	A.A.P.P.		
	PK 30,610 au PK 30,810 : de 50 m en amont du pont de Carillon au confluent avec le fleuve "La Charente"			10	

Nombre total de licences AMATEURS aux engins et filets : 15

la Préfète, le 22 DEC. 2011



**Béatrice ABOLLMIER**



**ANNEXE IV**  
**LISTE DES LOTS DE PÊCHE SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL CANAUX**  
 Période du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2016

N° des lots	Limites des lots	Longueur des lots (ml)	Pêches aux amateurs		
			Location amiable aux A.A.P.P.	Licences générales	Licences à l'anguille
1	<b>Canal de La Charente à la Seudre</b> de l'écluse de Biard à l'écluse de Bellevue y compris les réserves	24 100	A.A.P.P.	-	-
		12 960	A.A.P.P.	-	-
2	de l'écluse de Bellevue à l'écluse de Marennes y compris les réserves	11 140	A.A.P.P.	-	-
<b>Canal de Marans à La Rochelle</b>		<b>21 860</b>			
1	de l'écluse de Rompsay à l'écluse d'Andilly côté bief sud y compris les réserves	15660	A.A.P.P.	-	-
2	de l'écluse d'Andilly côté bief Nord à l'écluse de Marans y compris les réserves	6200	A.A.P.P.	-	-
<b>Canal de Charras</b>		<b>19 700</b>			
1	du pont du quai Charreau à la vanne de Porte fache y compris les réserves	5 260	A.A.P.P.	-	-
2	de la vanne de Porte fache jusqu'aux écluses de Charras y compris les réserves	14 510	A.A.P.P.	-	-

la Préfète

22 DEC. 2011

  
 Béatrice ABOLLIVIER

